

Conseiller(ère) en insertion professionnelle



Définition

Le/la conseiller(ère) en insertion professionnelle aide les personnes en difficulté à s'insérer dans le monde du travail. Il/elle accompagne les individus dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en prenant en compte les multiples dimensions de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits.

Compétences techniques

- Connaissance du marché du travail et des dispositifs d'insertion
- Maîtrise des techniques d'entretien et d'accompagnement
- Compréhension des réglementations et du droit du travail
- Capacité à utiliser des outils d'évaluation et de diagnostic

Aptitudes professionnelles

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude à la conduite de projets
- Compétences en animation de groupe
- Capacité à travailler en réseau et en partenariat

Qualités

- Empathie et sens de l'écoute
- Patience et persévérance

- Adaptabilité et réactivité
- Sens de l'organisation
- Capacité à motiver et à dynamiser

Missions principales

- Accueillir et évaluer la situation des personnes
- Élaborer et suivre des parcours d'insertion personnalisés
- Animer des ateliers collectifs (techniques de recherche d'emploi, etc.)
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi et de la formation
- Assurer une veille sur les dispositifs d'insertion et le marché de l'emploi

Missions éventuelles

- Participer à la mise en place de projets d'insertion
- Accompagner les employeurs dans leurs recrutements
- Contribuer à l'élaboration de politiques locales d'insertion

Variabilité des activités

Les activités peuvent varier selon la structure d'emploi (mission locale, Pôle Emploi, association, etc.) et le public accompagné (jeunes, demandeurs d'emploi longue durée, personnes en situation de handicap, etc.).

Rattachement hiérarchique

Le/la conseiller(ère) en insertion professionnelle est généralement placé(e) sous la responsabilité d'un chef de service ou du directeur de la structure.

Contexte et facteurs d'évolution du métier

Le métier évolue avec les changements du marché du travail, les nouvelles politiques d'insertion et la digitalisation des services d'accompagnement. L'accent est de plus en plus mis sur l'accompagnement personnalisé et l'adaptation aux besoins spécifiques des territoires.

Formation et expérience

Un niveau Bac+2 à Bac+3 est généralement requis, avec des formations spécifiques comme le Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle. Une expérience dans le domaine social ou de l'emploi est souvent appréciée.

Salaire / Rémunération

Le salaire brut mensuel d'un conseiller en insertion professionnelle débutant est d'environ 1900 à 2140 euros, pouvant atteindre 2300 euros après plusieurs années d'expérience.

Évolutions possibles

Avec de l'expérience, un conseiller en insertion peut évoluer vers des postes de chargé de projet, de responsable d'équipe ou de directeur de structure. Il peut également se spécialiser dans certains domaines comme l'accompagnement de publics spécifiques ou le développement de partenariats.

Recrutement

Le recrutement se fait principalement sur la base du diplôme et de l'expérience dans le domaine social ou de l'emploi. Les qualités relationnelles et la connaissance du tissu économique local sont particulièrement valorisées.